

Haché Gallant, le père des Dix Frères de Rustico.

Voici la transcription des trois actes mentionnés ci-dessus:

"Le 20 juin 1735, moy soussigné ay donné la bénédiction nuptiale à François Haché agé de 27 ans fils de Michel Haché et d'Anne Cormier natifs de Beaubassin évêché de Québec, actuellement habitants de ce port LaJoye, d'une part, et à Anne Boudrot agée de 16 ans, fille de François Boudrot et d'Anne Landry, natifs du port Royal évêché de Québec habitants actuellement de Tracadie paroisse de St-Pierre, isle St Jean, d'autre part.

Signé: Michel Haché	x marque de l'époux
St Vilmé	x marque del'épouse
	x François Boudrot
Jacquemin dit	
Laurent	xx des frères
Duval	x Anne Landry
Joseph Haché	

frère Athanase Guégot-missionnaire."

"Le 20 juin 1735, moy soussigné, après avoir publié trois bannes de mariage au prosne de la grande messe, ay donné la bénédiction nuptiale à Jacque Haché, agé de 22 ans, fils de Michel haché et d'anne Cormier - d'une part et à Josephte Boudrot fille de François Boudrot et d'Anne Landry -

Ont signé: Michel Haché St Vilmé Duval
 Jacquemin dit Laurent-Joseph
 Haché xxx marques des frères,
 de marie Landry, du père et
 le père de l'époux et de l'épouse
 Frère Athanase Guégot--"

"Le 20 juin 1735 moy soussigné, ay donné la bénédiction nuptiale à Louis Bellyveau agé de 27 ans fils de Jean Belliveau et de Cécile Melanceon natifs de port Royal évêché de Québec, actuellement habitant de Tracadie paroisse de St Pierre isle St Jean, et à Louise Haché agée de 20 ans, fille de Michel Haché et d'Anne Cormier ses père et mère natifs de Beaubassin, évêché de Québec actuellement habitans du port LaJoye, isle de St Jean.